



SAISON 2018-2019

# CHAMPIONNAT ELITE 95 KUMITE MINIMES/CADETS/JUNIORS/SENIORS/VETERANS MAS/FEM/IND/EQU

**DATE** Dimanche 03 février 2019  
**SALLE** Halle des sports Roger Ouvrard  
**ADRESSE** 2 Allée Romain Rolland, 95100 Argenteuil  
**BILLETTERIE** Gratuit  
**ENGAGEMENT** Individuels : 3€ Equipes: 8€ - Paiement par chèque au CDK 95 à envoyer avant le 27/01/2019  
**CATEGORIES** Minimes/Cadets/Juniors/Seniors/Vétérans (M/F – Individuels-Equipes)



**DATE LIMITE INSCRIPTION 27 janvier 2019\***

*Les dates, lieux, horaires sont donnés sous réserve de modification, les informations définitives sont disponibles sur : sites.ffkarate.fr/valdoise*

Dimanche 03 février 2019

## Contrôle Minimes (2005-2006)

*Féminines 8h15-8h30/Masculins 8h15-8h30*

## Cadets (2003-2004):

*Féminines 10h15-10h30/Masculins 10h15-10h30*

## Contrôle Juniors (2001-2002)

*Féminines 13h15-13h30/Masculins 13h15-13h30*

## Seniors (2000 et avant):

*Féminines 14h30-14h45/Masculins 14h30-14h45*

## Contrôle Vétérans (1973 et avant):

*Féminines 15h00-15h15/Masculins 15h00-15h15*

## Contrôle Equipes: Juniors: 14h00 – Seniors : 15h30

**8h45:** Briefing des coaches

**9h00:** Début de la compétition

**FIN de journée :** Horaires prévisionnels des finales et remise des médailles

*La tenue personnelle de chaque compétiteur est obligatoire Karaté-gi, ceinture rouge et bleue, gants rouges et bleus, protège-pieds rouges et bleus, coquille pour les garçons, protège poitrine pour les filles.*

Attention : Les compétiteurs doivent présenter au contrôle : LE PASSEPORT SPORTIF, la carte nationale d'identité ou un passeport, un certificat médical datant de moins d'un an avant la date de la manifestation sportive, précisant l'absence d'inaptitude à la pratique du Karaté en compétition ainsi que l'autorisation parentale. Tout compétiteur ne présentant pas ces documents ne pourra pas participer à la compétition.

**\*Inscriptions :** Ouvert aux licenciés du Val d'Oise. Les compétiteurs doivent présenter au contrôle 2 années de licence dont celle de l'année 2018-2019. Les compétiteurs doivent être licenciés au plus tard 3 jours avant la date limite d'inscription. (Extrait du règlement Compétitions Saison 2018-2019 - page 38).

**\*Les dix premiers sont qualifiés pour le championnat IDF**

**\*Règlement :** le chèque est à l'ordre du « Comité Départemental de Karaté du Val d'Oise » à envoyer avec le document « Bordereau d'inscription » à Comité Départemental de Karaté 95 Maison des Comités-108 rue des Bussys -95600 Eaubonne.